

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

CONSEIL D'ÉCOLE**PROCÈS-VERBAL****RÉUNION DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : Mme Geney-Guérillot et M. Riondet	X	
Maîtres des écoles de Vertrieu et La Balme les Grottes (RPI)		
Mme Glandy	x	
Mme Lapeyre	x	
Mme Berardozzi	x	
Mme Pouilly	x	
Mme Fromont	x	
Mme Berger	x	
Mme Kieffer	x	
Mme Chamond		x
Représentant du R.A.S.E.D. : Mme Ravet	x	
Représentants des parents d'élèves titulaires		
Mme Donnot	x	
Mme Vuillet	x	
M. Berthelot	x	
Mme Brard		x
Mme Romeo Ferro	x	
M. Labruyere	x	
Mme Friocourt	x	
Mme Castets	x	
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Laurent Moutard		X
Maire des Communes ou leurs représentants : Mme Bouchou, Mme Halitim(Vertrieu), Mme Tavernese, (La Balme)	x	
Conseillers Municipaux : Mme Jacquier (La Balme)	x	
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mr Bel, Mr Hausberg	x	x
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant de langues vivantes :		
Maître de l'E.L.C.O. :		
Personne invitée :		

Procès-verbal établi le 10 novembre 2017

Le Président, Directeur /Directrice de l'école, Mme GENEY-GUERITTOT et M. RIONDET

Le Secrétaire de séance,

PLAN

1- Organisation interne du Conseil d'École
2- Organisation générale de l'école
2.1 Lecture des attributions du conseil
2.2 Règlement intérieur de l'école
2.3 Effectifs
2.4 Projet d'école

3- Vie de l'école
3.1 Sécurité
3.2 Passeport citoyen
3.3 Utilisation de la cour à Vertrieu
3.4 Restauration
3.5 Périscolaire

4- Moyens
4.1 Locaux
4.2 Transport

1 Présentation des différents membres du Conseil d'école.

Présentation du RASED et de ses membres

Le Rased (Réseau d'Aide aux enfants en difficulté) de l'antenne de Montalieu est composé d'une psychologue scolaire, d'une maîtresse E et d'une maîtresse G. La maîtresse G est spécialisée dans les difficultés de comportement (pas de poste sur notre secteur), la maîtresse E est spécialisée dans les difficultés d'apprentissage (vient en complément du travail fait en classe) et la psychologue scolaire intervient pour tout type de difficulté que ce soit comportement, inhibition, dans le métier d'élève ou encore les difficultés « de la vie ». Les familles peuvent contacter directement le RASED à l'adresse mail : rased-montalieu@ac-grenoble.fr ou par téléphone au 04.74.88.48.87. Les enseignants des écoles sollicitent l'aide du RASED en fonction des difficultés de leurs élèves.

L'antenne de Montalieu a en charge environ 1700 élèves (13 communes – 16 écoles).

2 Organisation générale de l'école.

2.1 Lecture des attributions du Conseil

Le conseil d'école donne son avis sur :

- le fonctionnement de l'école et les questions intéressant la vie de l'école (restaurant scolaire, accueil périscolaire, activités, hygiène, ...)
 - les conditions de fonctionnement matériel et financier
 - l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école
 - la sécurité des élèves
 - la bonne intégration des élèves en situation de handicap
- Le conseil d'école vote le règlement intérieur.

Vote pour ou contre un conseil commun aux deux écoles : Tous les membres du conseil d'école votent pour conserver un conseil commun aux deux écoles.

2.2 Règlement intérieur

Modifications et vote : tous les membres du conseil d'école votent en faveur du nouveau règlement intérieur.

2.3 Effectifs du regroupement

	Provenant de La Balme	Provenant de Vertrieu	Total
PS-MS	23	7	30
PS-GS	17	12	29
MS-GS	19	10	29
CP	14	10	24
Total école de La Balme :	73	39	112
CE1	12	8	20
CE2	15	10	25
CM1	16	10	26
CM2	13	8	21
Total école de Vertrieu :	56	36	92

4 élèves en situation de handicap (2 en maternelle, 2 en élémentaire)
avec présence d'une AESH (Mmes Lepeule et Tchong pour l'école de Vertrieu et Mmes Rivieri et Redon pour l'école de La Balme).

Les classes de maternelle sont chargées.

Total du regroupement : 204 élèves (129 B et 75 V)

2.4 Projet d'école

Le projet d'école 2014-2017 est en cours d'achèvement. Un bilan a été établi et envoyé à l'inspection. L'axe principal du projet était d'amener les enfants à fréquenter les livres, à retrouver le plaisir de lire et à développer une culture littéraire de jeunesse. Les actions menées dans les deux écoles (PNI, création d'albums, expos-ventes de livres, rencontres familles sur les thèmes d'éducation (sommeil – autorité), accueil des futurs PS, fréquentations régulières des bibliothèques BCD et municipale) ont été fructueuses.

Elles ont permis :

axe 1 : d'augmenter le plaisir de lire (meilleure écoute des histoires, augmentation de la fréquentation des bibliothèques, meilleur respect des lieux et de l'objet livre)

axe 2 : d'apprendre à écrire et à illustrer un livre pour enfants (travail avec deux illustratrices Elise MANSOT et Lucie ALBON).

axe 3 : de repérer plus efficacement les difficultés en lecture et de proposer des aides pour améliorer la fluence.

axe 4 : d'améliorer la relation de confiance avec les familles et de restaurer un climat plus serein dans la cour de récréation.

Bilan :

Des difficultés demeurent en lecture pour le cycle 2 et le cycle 3 et les efforts devront être accentués.

La Balme :

Certaines actions réalisées seront poursuivies même avec un nouveau projet d'école : fréquentation de la bibliothèque de l'école et de la bibliothèque municipale, PNI, carte de bibliothèque (La Balme) gratuite pour tous les élèves de CP, accueil des futurs élèves de PS.

Projet en cours pour l'année 2017-2018, de l'écrit vers l'oral : en collaboration avec une conteuse, travail autour du conte intitulé « La Moufle » avec création de différents supports (tapis, marionnettes...) et travail sur l'oralisation.

Vertrieu :

Toutes les classes sont inscrites au PNI, les bouquinades sont renouvelées, un travail en lien avec les conseillères pédagogiques a été mis en place sur la fluence en lecture.

Un nouveau projet d'école sera élaboré au cours de cette année scolaire.

3 Vie de l'école.

3.1 Sécurité

Le Projet Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a évolué : il est désormais scindé en deux parties : risques majeurs et attentat-intrusion.

Un exercice anti-intrusion a été réalisé le vendredi 20 octobre 2017 dans chaque école.

Bilan : Vertrieu : bilan mitigé sur l'alerte : les coups de sifflets n'ont pas été entendus par toutes les classes et certains élèves ont pris cet exercice comme un jeu (silence difficile à obtenir)

La Balme : scénario adapté à l'âge (renards et poules), l'objectif était de reconnaître le signal (différent de celui de l'alerte incendie), d'être silencieux et de rester cachés. Le silence est difficile à maintenir sur la durée pour les enfants maternelles. Pour les classes de CP et de MS/GS, les fenêtres sur le devant de la classe ne permettent pas de se cacher complètement : une solution est à envisager (papier collé sur les vitres, film occultant, rideaux,)

Un exercice de confinement pour risques majeurs sera réalisé dans l'année scolaire. Le site prim.net permet de recenser tous les risques majeurs par commune ainsi que des conseils sur les meilleures attitudes à avoir. Les gendarmeries ont aussi les PPMS des écoles.

Des exercices d'évacuation incendie sont régulièrement effectués. Un premier exercice a déjà eu lieu dans chaque école.

Tous ces entraînements sont destinés à créer des réflexes chez les élèves et à améliorer le dispositif.

Bilan : Vertrieu : problème pour entendre le signal mais l'évacuation s'est bien passée.

La Balme : les élèves réagissent bien et rapidement du fait des nombreux entraînements.

Le niveau de vigilance est « risque attentat » : le portail est fermé et toute personne qui vient chercher un enfant doit pouvoir prouver son identité.

3.2 Passeport citoyen

Un passeport a été mis en place à l'école de Vertrieu, pour tous les élèves. Il fonctionne comme un permis à points. Chaque élève dispose, à chaque début de période, d'un capital de 25 points.

Chaque infraction aux règles du passeport entraîne la perte d'un certain nombre de points, et des sanctions sont prévues à certains seuils.

3.3 Utilisation de la cour à Vertrieu

L'espace de la cour est réduit du fait des travaux.

Temps d'accueil : l'accueil se fait en classe, sauf pour les élèves dont l'enseignant est au portail, et qui restent sous sa surveillance dans la cour. Le vendredi, tous les élèves sont accueillis en classe (décharge de direction).

Récréation : pas de récréation alternée car les enfants qui restent en classe ne peuvent pas se concentrer en raison du bruit de la cour. Les jeux de ballon ne sont plus autorisés par manque de place, mais les élèves ne manquent pas d'idées pour s'occuper. En cas de pluie, la récréation se fait en classe puisque le préau n'est plus accessible.

3.4 Restauration

Question des parents : l'opération foodtruck sera-t-elle renouvelée dans les deux écoles ?

Réponse des mairies : Sur Vertrieu, l'opération était prévue mais le traiteur a quelques problèmes techniques, il recontactera donc la mairie pour repousser l'opération ou réalisera une opération pour la cantine sous une autre forme.

Sur la Balme, une opération « raviolis box » est prévue le 16 novembre.

3.5 Périscolaire

Question de parents : les enfants qui ont APC peuvent-ils aller au périscolaire de l'école car il n'y a plus de transport, au lieu d'aller au périscolaire de leur village ?

Réponse des mairies : sur le principe, les mairies sont d'accord, mais les familles concernées doivent prendre contact avec celles-ci pour remplir un dossier complet. **Ceci ne se fera que de manière exceptionnelle si les familles n'ont vraiment pas d'autres moyens pour leur enfant après la séance d'APC.**

4. Moyens

4.1 Locaux

Question de parents : quand les travaux de l'école de Vertrieu vont-ils commencer ? L'échéance des travaux sera-t-elle modifiée ?

Réponse de la mairie de Vertrieu : lors des appels d'offres, une entreprise n'a pas donné suite et du retard a donc été pris, puisqu'il faut la totalité des entreprises intervenantes avant le lancement des travaux. Ceux-ci débiteront cependant le 16 novembre 2017 et l'échéance des travaux est prévue normalement pour début juillet 2018.

4.2 Transport scolaire

Questions de parents :

- Est-il prévu une intervention dans les classes par rapport à la sécurité et la prévention dans le bus ?

Réponse : en général les mairies prennent contact avec le transporteur, qui se met ensuite en lien avec les écoles. La demande sera faite pour cette année scolaire.

- où en est le dossier sur le ramassage scolaire dans les hameaux ?

Réponse de la mairie de La Balme : le dossier reste en suspens. De nombreuses solutions ont été proposées mais aucune ne peut être mise en place. Cette année, les bourses sont maintenues mais elles sont amenées à disparaître.

- un second arrêt de bus est-il possible à La Balme pour les enfants qui habitent de l'autre côté de la départementale ? Réponse de la mairie : il faudra demander au conseil départemental ainsi qu'à la commission école de La Balme leur accord mais il est à noter que toute la structure matérielle (abribus) est déjà existante.

Parole aux mairies :

Mairie de Vertrieu : les travaux ont été évoqués.

Mairie de La Balme : les devis pour les boutons d'alerte, le visiophone et la gâche sont faits pour répondre aux demandes de l'école pour le PPMS. La mairie attend les réponses de l'Etat pour obtenir une subvention.

Un terrain de sport a été réalisé à l'arrière de l'école pendant les vacances de Toussaint. Les enseignantes remercient vivement la mairie pour cette réalisation.

Parole à la DDEN :

Les DDEN se félicitent que les écoles aient conservé les 5 demi-journées.

Question : pour le prochain exercice attentat intrusion, est-il envisagé une évacuation des élèves ? Réponse des enseignants : différentes possibilités ont été envisagées avec la gendarmerie de Montalieu, mais la configuration actuelle des locaux ne permet pas une évacuation.

Questions diverses :

- les parents d'élèves de Vertrieu demandent s'il est possible que les enfants arrivant du bus de La Balme puissent être rendus aux parents directement au lieu de les faire rentrer dans l'école avant de ressortir de nouveau ?

Réponse de la mairie de Vertrieu : Mme Halitim se rendra à l'école pour voir comment se déroule la sortie du bus afin d'envisager une éventuelle solution plus appropriée et conforme à la sécurité de tous.

Le prochain conseil d'école est prévu le vendredi 2 février 2018 de 18h à 20h à l'école de Vertrieu.